Image not found or type unknown

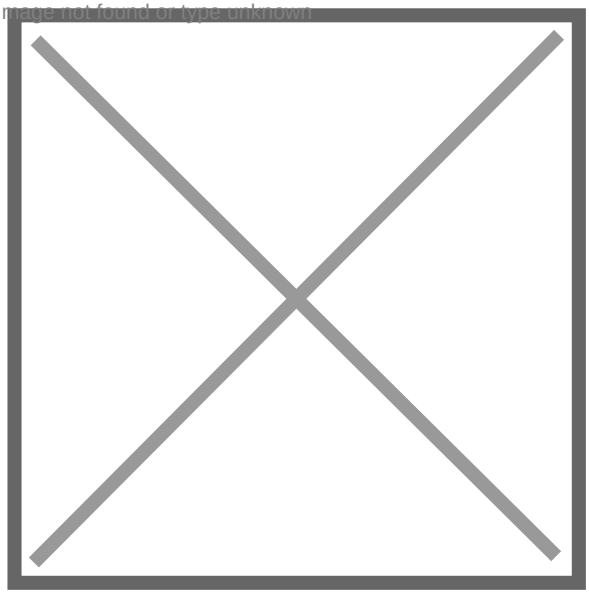

Contrat 35h travaillant 40h avec 1rtt

Par **cacahuete**, le **01/06/2010** à **11:51**

Bonjour,

Je suis depuis 3ans salarié dans une entreprise du transport de marchandise par voie aerienne et routier.
Je suis en contrat de 35h mais effectuant 40h (imposé sur le planning) je n'ai qu'un rtt par mois, sachant que pour 39h hebdo je devrai avoir 24jours de rtt par an.
Suis je dans mes droits de demander les 2 jours de rtt mensuel ou de demander 37h hebdo pour 1rtt?
Puis je demander le paiement de l'arriéré des heures que j'ai effectué?

A plusieurs reprises j'ai été voir ma chef qui me repond qu'elle va voir avec son avocat mais je n'ai jamais eu aucun retour depuis 6 mois.

Merci pour vos reponses.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés